



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Nathalie Prud'homme élue présidente de l'Ordre des urbanistes du Québec

**Montréal, le 15 avril 2024** – Lors de sa séance du 12 avril, le conseil d'administration de l'Ordre des urbanistes du Québec a élu Nathalie Prud'homme à la présidence, pour un mandat de deux ans. Mme Prud'homme, vice-présidente depuis 2020, succède ainsi à Sylvain Gariépy dont le mandat est arrivé à échéance le 31 mars dernier.

Nathalie Prud'homme est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec depuis 1985 et urbaniste émérite depuis 2016. Pendant plus de 20 ans, elle a travaillé à la Ville de Québec à titre de directrice de l'aménagement du territoire et de directrice de la gestion du territoire à l'arrondissement de La Cité. Elle a également été directrice de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la Capitale nationale du Québec ainsi que cadre responsable de la mise en place d'une équipe en gestion de projets pour le Réseau de transport de la Capitale. Elle a été chargée de cours à l'Université Laval durant de nombreuses années. Elle a aussi collaboré à des missions à l'étranger et été membre de plusieurs conseils d'administration, comités consultatifs ainsi que de comités de l'Ordre et de l'Institut canadien des urbanistes.

En plus de sa feuille de route en urbanisme, Mme Prud'homme compte sur son expérience en affaires intergouvernementales, ayant été directrice des relations gouvernementales et municipales pour la Ville de Québec de 2011 à 2016. Depuis sa retraite, elle agit comme consultante/conseillère stratégique, ainsi que dans plusieurs activités bénévoles.

Le conseil d'administration a également élu à la vice-présidence Salima Hachachena. Membre du conseil depuis 2023, Mme Hachachena évolue depuis 30 ans dans le milieu de l'urbanisme municipal. Elle a notamment assuré la direction des services d'urbanisme des villes de Dorval, Saint-Hyacinthe et Saint-Jérôme, après avoir occupé plusieurs postes à la Ville de Gatineau, dont celui de responsable de l'urbanisme du secteur de l'est de la ville, ainsi que de la direction adjointe de l'urbanisme de la municipalité de Labelle. Au début de sa carrière, elle a œuvré au sein de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'Algérie. Elle possède une expertise en planification, réglementation, patrimoine, gestion des grands projets urbains et administration publique.

Mesdames Prud'homme et Hachachena arrivent à la tête de l'Ordre après une période de consolidation sous la gouverne de Sylvain Gariépy, en place depuis 2019. Durant sa présidence, la permanence a été solidifiée par une amélioration des conditions de travail, un déménagement et l'ouverture de nouveaux postes, notamment en affaires publiques et en inspection professionnelle. Plusieurs projets porteurs pour l'avenir ont ainsi pu être concrétisés, dont une modernisation technologique et le développement d'une offre de formation en ligne. Des réformes en matière de gouvernance ont aussi été menées pour

optimiser le fonctionnement du conseil d'administration et des comités. Au cours de cette période, l'Ordre a connu une croissance importante, passant de 1 580 à 1 800 membres, démontrant la vitalité de la profession.

L'Ordre a également pris un virage vers un positionnement plus engagé en matière d'affaires publiques. M. Gariépy a porté la voix des urbanistes dans la sphère publique, plaidant en faveur des meilleures pratiques, promouvant l'expertise professionnelle et, lorsque nécessaire, pointant les incohérences. Parmi les dossiers majeurs, notons la participation de l'Ordre à l'élaboration de la première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire de même que l'adoption de sa Déclaration sur la contribution de l'urbanisme à une nouvelle relation avec les peuples autochtones.

Nathalie Prud'homme entend poursuivre cet élan et s'assurer que l'Ordre maintienne sa croissance, son rayonnement et son développement en tant que référence en matière d'urbanisme, garant de la protection du public dans le domaine. Au cours de ce prochain mandat, les priorités seront notamment le renouvellement de la planification stratégique; la poursuite de la mise à jour des règlements; le développement de formations adaptées aux enjeux d'actualité et aux défis récurrents; le suivi de l'application de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire et de la cohérence entre les changements législatifs pour les visions, orientations et actions sur le territoire ainsi que la diffusion semestrielle des actions de l'Ordre.

—

Fondé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) est l'un des 46 ordres du système professionnel régi par l'Office des professions du Québec. Il regroupe plus de 1 800 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public, notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'OUQ défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

Renseignements : David Alfaro Clark  
Conseiller aux affaires publiques et gouvernementales  
[dalfaroclark@ouq.qc.ca](mailto:dalfaroclark@ouq.qc.ca) | 514 576-5026